

DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-

Comité de suivi des travaux

-

Séance du 10 septembre 2013

Compte rendu

Participants :

Elisabeth BOURGUINAT – Membre de l'association Accomplir

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Jacques CHAVONNET – Président de l'association ADRAQH (défense des riverains)

Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport

Jean-François LUCUUX – RATP, Communication

Michèle HAEGY – Mairie du 1^{er} arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Julien DONZEL – Directeur du Novotel Paris Les Halles

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

Excusés :

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Jean REDEUIL – Président de la bagagerie Mains libres

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

Elodie SAFAR – Paroisse Saint-Eustache

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

1) Réouverture de la piscine Suzanne Berlioux

En réponse à Mme Bourguinat, la Sem confirme que la réouverture de la piscine est toujours prévue pour le 1^{er} décembre prochain.

Les travaux de réparation du plafond doivent s'achever le 10 octobre ; la Direction de la Jeunesse et des Sports réalisera ensuite quelques travaux mineurs sur le carrelage du bassin, et déclenchera le processus assez long de remise en service complet de l'équipement.

2) Noms donnés aux allées du futur jardin

Mme Bourguinat informe d'un communiqué de presse de la Ville disant que le nom d'Elsa Triolet a été retenu pour une des allées et souhaite savoir laquelle. M. Hucher donnera cette information ultérieurement. Il rappelle que le choix du nom des voies ne devient officiel qu'après passage en Conseil de Paris.

M. Hucher précise que la plupart des dénominations de l'ancien jardin seront conservées, notamment le nom de René Cassin.

3) Blocage de la rue Berger par les camions de livraison du restaurant Pizza Hut

Il est constaté que le problème persiste. Mme Haegy a fait un signalement à la police qui lui dira quelles mesures ont été prises ; elle communiquera ces informations aux membres du comité. M. Chavonnet fera de son côté une relance directe au commissariat.

M. Hucher informe qu'à cet endroit, la rue Berger retrouvera sa largeur initiale début 2014 quand la façade sur rue du bâtiment sud de la Canopée sera terminée.

4) Avancement général de l'opération

A la demande de M. Chavonnet, M. Hucher donne les principaux jalons du calendrier de l'opération.

- La partie ouest du jardin sera ouverte au public en décembre 2013. Les pelouses seront alors au repos hivernal et ne seront donc pas ouvertes au public.

- La Canopée accuse un retard d'environ 3 mois, essentiellement sur les tâches de soudage des ventelles, qui sont sur le chemin critique du reste du chantier. Le planning prévoit l'achèvement du clos et couvert au printemps 2014 et une livraison finale du bâtiment début 2015. En réponse à M. Chavonnet, M. Hucher indique que ce retard n'a pas d'impacts sur le délai global de l'opération.

- Les rues bordant les bâtiments de la Canopée seront refaites, sur toute leur largeur, entre le printemps et la fin 2014. Les terrasses des restaurants concernés seront donc impactées.

- Une portion de jardin d'environ 10m de largeur sur le flanc ouest de la Canopée sera également réalisée entre le printemps et la fin 2014.

- Les travaux d'aménagement du Parkour se dérouleront de début à fin 2014.

- Les travaux de construction des locaux de la DEVE démarreront en 2014 et s'achèveront fin 2015.

Concernant les travaux menés par la RATP, le calendrier général est le suivant :

- Accès Rambuteau entre la Gare et le niveau -3 : ouverture en janvier 2014

- Mise en service de l'ascenseur incliné Place Carrée : février 2014

- Ouverture des nouveaux escaliers fixes entre quai Ligne 4 et couloir Ligne 14 : octobre 2014

- Accès Lescot entre la Gare et le niveau -3 : ouverture fin 2015

- Accès place Margueritte de Navarre : ouverture à l'été 2016

5) Travaux de nuit et méthodologie de pose des éléments de la Canopée

M. Chavonnet souhaite des précisions sur le nombre d'interventions de nuit (plage 1h-5h) réalisées et à venir, ainsi que le nombre de ces interventions autorisées à ce jour par la Préfecture de Police. Il rapporte également les plaintes de plusieurs riverains signalant de fréquents dépassements des plages horaires convenues.

M. Hucher indique qu'au total, 120 éléments de plus de 9.5 tonnes doivent être posés en 92 nuits. A ce jour, 72 interventions de nuit ont été réalisées. Les 20 nuits restantes, pour la pose d'environ 20 grands éléments, seront réalisées jusqu'à mi-novembre. Il précise que les dernières ventelles à monter, côté jardin, sont celles qui comportent les éléments les plus lourds et volumineux.

6) Fermeture de la Porte Berger en surface

M. Chavonnet déplore la fermeture de cet accès qui impacte durement les commerces situés en-dessous. Il demande s'il n'est pas envisageable de réduire le délai de fermeture, prévu actuellement à 2 mois. M. Chavonnet considère que ce type d'impact lourd contrevient aux engagements de la Ville en matière de maîtrise de la gêne occasionnée sur l'activité commerciale en particulier.

M. Hucher répond que ce délai de deux mois est réaliste et ne peut être a priori réduit à ce stade, étant donné la nature des travaux à réaliser. L'objectif de la Sem reste avant tout de réaliser ces travaux le plus vite possible.

7) Prolongation des travaux en soirée et le samedi

M. Chavonnet fait part du très vif mécontentement des riverains du chantier en général, et en particulier ceux de la rue Rambuteau situés près du futur bâtiment nord de la Canopée.

M. Hucher informe que les riverains de la rue Rambuteau seront beaucoup moins dérangés lorsque les travaux de Clos et Couvert seront terminés, au printemps 2014.

M. Hucher présente le document déjà diffusé par mail au comité qui montre des photos des plus petits éléments métalliques constituant la Canopée qui seront, en partie, également montés de nuit, au vu de la saturation actuelle des grues. Il précise que l'assemblage de ces éléments sera nettement moins bruyant que pour les éléments de plus de 9,5 tonnes.

M. Chavonnet et M. Donzel soulignent que les nuisances sonores ne proviennent pas que du montage des éléments mais aussi de l'activité-même du chantier (voix, mouvements de véhicules, etc.).

M. Hucher affirme qu'il est bien conscient des nuisances générées et souligne que l'organisation des travaux découle d'un important travail préalable sur le phasage, les moyens matériels employés, etc. visant à réduire les nuisances autant que possible.

8) Accès au Forum et à la gare des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

M. Chavonnet regrette le manque de signalétique spécifiquement destinée aux PMR et surtout le fait que les PMR ne puissent actuellement plus rejoindre la gare depuis la surface. Il demande des précisions à la RATP.

Mme Geburtig informe que l'accès des PMR à la gare depuis la surface ne pourra se faire que lorsque le nouvel ascenseur Place Carrée sera en service, soit en février 2014. Le phasage complexe du chantier RATP ne permet pas d'assurer une continuité d'accès pendant tout le chantier.

Mme Geburtig rappelle que le Forum et la gare, tels qu'ils étaient conçus à l'origine, ne prévoyaient pas d'accès PMR à la gare, ce qui explique la difficulté rencontrée aujourd'hui. Elle précise également que le projet futur prévoira au total cinq accès PMR sur le pôle Châtelet-Les Halles, au lieu d'un seul avant les travaux.

9) Passage piéton rue des Halles

M. Chavonnet rappelle son inquiétude sur la dangerosité de ce passage, que les mesures globalement inefficaces récemment mises en œuvre ne permettent pas de régler. Il a contacté des responsables de la Voirie et la Police à ce sujet, sans effet jusqu'à présent.

Pour y remédier, Mme Haegy demande à la RATP de modifier sa palissade afin d'augmenter la covisibilité entre piétons et véhicules à ce passage. La RATP va étudier ce point.

10) Devenir du Billard Porte du Jour

M. Chavonnet fait part de l'inquiétude du responsable du Billard devant les incertitudes sur la prolongation ou non de son bail, et regrette que la Ville tarde tant à préciser sa position, malgré les demandes insistantes de M. Chavonnet.

M. Hucher répond qu'il n'a pas la réponse à cette question, qui n'est pas du ressort de la Sem, et confirme que le projet n'impacte pas le Billard.

11) Fermeture de la traversée nord-sud du jardin en août

M. Chavonnet fait part du mécontentement de riverains suite à la fermeture de ce passage entre 7h et 17h du 1^{er} au 20 août.

12) Dangerosité du carrefour Turbigo

M. Chavonnet déplore à nouveau la dangerosité de ce carrefour et va relancer les services de voirie pour une réunion sur place.

13) Horaires de travaux du projet Transport

M. Chavonnet rappelle sa demande de précisions sur les horaires de chantier RATP et la confirmation du respect des plages horaires convenues dans la charte chantier.

Mme Geburtig propose que des exceptions y soient apportées pour permettre des interventions ponctuelles de nuit sur la place M. de Navarre, à savoir la livraison des escaliers mécaniques (deux nuits) et le coulage du béton de l'édicule qui, pour des raisons techniques, ne peut se faire qu'en une seule intervention continue. Il n'était pas possible pour la RATP, au moment de la rédaction de la charte chantier, de prévoir ces aspects de méthodologie propres à l'entreprise retenue.

M. Donzel signale qu'il a constaté des travaux bruyants jusqu'à 19 heures au lieu de 18 heures, contrairement à ce que prévoit la charte. La RATP fera le nécessaire auprès de son entreprise.

14) Information des riverains sur les travaux RATP

M. Chavonnet souhaite savoir quand la RATP compte diffuser une nouvel Info Chantier, le précédent datant d'avril.

Mme Geburtig indique qu'il n'est pas prévu de nouvelle diffusion pour le moment, la RATP ne prévoyant pas de modification notable de son emprise de chantier sur la place M. de Navarre dans les prochains mois.

15) Etat des voies piétonnes aux abords du chantier

M. Chavonnet déplore le très mauvais état des voies piétonnes aux abords du chantier, ce que signalent aussi beaucoup de riverains. Il estime que cette situation dégrade fortement l'image du quartier. Il rappelle qu'il avait déjà suggéré qu'un représentant de la Voirie participe au comité et regrette vivement que la Ville y ait répondu négativement.

M. Chavonnet signale l'exemple de plusieurs pavés déchaussés près des restaurants « Père Tranquille » et « Au Bon Pêcheur ». Il insiste sur la dangerosité de la situation.

M. Donzel considère également que le mauvais état des voies aux abords de l'Hôtel dégrade l'image de celui-ci, ce que confirment beaucoup de commentaires de clients.

M. Chavonnet estime que c'est le chantier des Halles, directement et indirectement, qui est majoritairement responsable de ces dégradations. Il rappelle qu'au départ l'un des axes principaux justifiant l'opération des Halles était de « Réaménager le quartier des Halles (réparer, rénover le quartier en lui gardant son histoire et sa spécificité) ». Il alerte sur le fait que les habitants du quartier subissent de très sérieuses nuisances, inhérentes aux travaux, qui, avec le temps, rendent leur vie de plus en plus difficile, et qu'ils refusent de voir s'ajouter d'autres problèmes de déplacement dans leur quartier, sans parler de la destruction du cadre de vie pendant une si longue période.

Il demande donc à M. Hucher ce que la Sem prévoit de faire pour remédier à cette situation dans les plus brefs délais.

M. Hucher répond que l'entretien courant des voies aux abords du chantier est du ressort des services de Voirie, et qu'à sa connaissance un retard dans l'attribution de crédits à la section territoriale de voirie pourrait expliquer que les problèmes soulevés ne soient pas encore traités et s'accumulent.

La Sem va donc relancer le Secrétariat Général de la Ville pour traiter ce problème ; Mme Haegy relance de son côté la Direction de la Voirie.

16) Activité commerciale pendant les travaux

M. Sebbag alerte sur la situation des commerçants du quartier qu'il juge très préoccupante au vu des baisses très importantes de leurs chiffres d'affaire.

M. Sebbag signale également la difficulté, pour de petites structures, de monter des dossiers de qualité pour la Commission de Règlement à l'Amiable (CRA). Il informe que certains vont se grouper en association pour mettre en commun leurs moyens afin d'être aidés par des professionnels.

17) Visites de chantier

Sur proposition de M. Laborde, il est convenu que la Sem organisera prochainement une visite de chantier pour les membres du comité.

La RATP organisera par ailleurs une visite de son chantier pour les mêmes participants.

18) Bagagerie

La Sem va proposer une réunion sur place avec M. Redeuil pour lister les petits travaux à réaliser (porte, rampe, etc.)

19) Réunion publique d'information du 19 septembre

Mme Bourguinat s'étonne qu'aucune information n'ait été donnée sur l'organisation de cette réunion et proteste contre le fait que le délai de 15 jours pour annoncer ce type de réunion n'ait pas été respecté.

-

Le prochain comité aura lieu le 8 octobre 2013 à 17h00 au local d'information du public